Pêche sportive au Québec Périodes, limites et exceptions

(Du 1er avril 2022 au 31 mars 2023)

- Vous devez également consulter la section « Actualités » pour vérifier si des modifications réglementaires apportées en cours de saison touchent votre plan d'eau.
- IMPORTANT: les limites de prises et les périodes qui s'appliquent dans les territoires fauniques structurés peuvent différer de celles mentionnées ici. Dans ces cas, vous serez informés sur place.

Périodes, limites et exceptions de la zone

Zone 26

Période	Espèce	Limite de prise	Note	Engin de pêche
1er avril 2022 au 31 mars 2023	Bar Rayé	Pêche interdite		
22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	3	Pêche à la ligne seulement	
	Truite Arc-En-Ciel	10		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
22 avril 2022 au 30	Éperlan Arc-en-ciel	120		
novembre 2022	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
20 mai 2022 au 30	Brochets	6 en tout		
novembre 2022	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 31 octobre 2022	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Achigans	6 en tout		
novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
1er juillet 2022 au 11 septembre 2022	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	

Plans d'eau - Exceptions réglementaires

Lac à Beauce - (47°19'46" N., 72°45'08" O.)

Lac a Deadec -	(+1 13 +0 14., 12	- 10 00 01/		
22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31	Brochets	mêmes que la zone		
mars 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac aux Sables - (46°52'56" N., 72°21'57" O.)

	(
1er juillet 2022 au 11 septembre 2022	Touladi, Moulac et Lacmou		Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Barnard - (46°39'16" N., 73°04'02" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en- ciel)	5 en tout	
	Autres espèces	mêmes que la zone	

Lac Brochet (La Bostonnais) - (47°30'49" N., 72°42'07" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31	Brochets	mêmes que la zone		
mars 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
Lac Carrion (lac	: : Brûlé) (47°27'0	5" N., 72°58'34" O.)		
Mêmes que la zone		5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
Lac Châteauver	t (47°39'24" N	73°55'15" O.)		
Mêmes que la zone			Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Autres espèces	mêmes que la zone		
Lac Clair (La Tu	ique) - (47°15'34	" N., 72°46'44" O.)		
1er juillet 2022 au 11 septembre 2022	Touladi, Moulac et Lacmou	•	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	

1er juillet 2022 au 1 Autres espèces mêmes que la zone

Lac Croche - (Sainte-Thècle) (46°49'55" N., 72°30'00" O.)

Lac Crocne - (S	oannie-inecie) (-	16°49 55 N., 72°30 UC	<i>J</i> O.)	
22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31	Brochets	mêmes que la zone		
mars 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Croche (canton Chavigny) (46°56'26" N., 72°24'47" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31	Brochets	mêmes que la zone		
mars 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	

15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Cuisy - (47°16'57" N., 72°42'45" O.)

Lac Cuisy - (47	165/ N., /2°42	. 45 O.)		
22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31	Brochets	mêmes que la zone		
mars 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Cutaway (47°26'16" N., 72°52'14" O.)

		·- · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout	
	Autres espèces	mêmes que la zone	

Lac des Chicots (Sainte-Thècle) - (46°48'06" N., 72°31'03" O.)

22 avril 2022 au 11	Ombles (omble de	10 en tout	
septembre 2022	fontaine, omble		
	chevalier)		

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31	Brochets	mêmes que la zone		
mars 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac des Îles (Grandes-Piles) (46°45'23" N., 72°43'22" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble	10 en tout		
000000000000000000000000000000000000000	chevalier)			
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31	Brochets	mêmes que la zone		
mars 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		

Ī	i	ı	ı	1
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
Lac des Pins Ro	ouaes - (46°36'1	7" N., 73°07'07" O.)		
1er juillet 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble	1		
	chevalier)			
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
1er juillet 2022 au 30 novembre 2022	Autres espèces	mêmes que la zone		
Lac des Souris	(46°35'00" N 7	2°59'39" O.)		
Mêmes que la zone			Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Autres espèces	mêmes que la zone		
Lac des Trois C	arihous (cantor	ns Larue, Laure) (47°	235'46" N 72°09'01	l" ())
Mêmes que la zone	•	mêmes que la zone	14., 72 00 0	.
1er avril 2022 au 31 mars 2023	•	Pêche interdite		
Lac du Jésuite	- (46°51'56" N	72°34'39" O.)		
Mêmes que la zone		I		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	Mêmes que la zone		
	Autres espèces	Mêmes que la zone		
15 juin 2022 au 11 septembre 2022	Achigans	Même que la zone		
Lac du Mission	naire - (46°55'00)" N., 72°33'37" O.)		

1er juillet 2022 au 11 septembre 2022	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac du Pendu - (47°25'21" N., 72°45'06" O.)

Lac du Pendu -	(4/ 25 21 N., /	2 43 00 0.)		
22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31	Brochets	mêmes que la zone		
mars 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Édouard (47°36'44" N., 72°21'43" O.) - excluant La Grande Baie (47°30'56" N., 72°23'16" O.).La partie au nord d'une droite reliant les points 47°32'18" N., 72°22'55" O. en rive ouest et 47°32'17" N., 72°22'54" O. en rive est.

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Autres espèces	mêmes que la zone	
22 avril 2022 au 30 novembre 2022	Perchaude	mêmes que la zone	
25 février 2023 au 5 mars 2023	Perchaude	mêmes que la zone	
	Autres espèces	mêmes que la zone	

Lac Édouard (47°36'44" N., 72°21'43" O.) - secteur La Grande Baie (47°30'56" N., 72°23'16" O.) correspondant à la partie au sud d'une droite reliant les points 47°32'18" N., 72°22'55" O. en rive ouest et 47°32'17" N., 72°22'54" O. en rive est.

Mêmes que la zone	Autres espèces	mêmes que la zone	

1er avril 2022 au 31 mars 2023	Omble Chevalier	Pêche interdite		
Lac en Croix - (4	46°38'48" N., 73	°02'07" O.)		
Mêmes que la zone				
	Autres espèces	mêmes que la zone		
Lac Flamand (4	7°32'37" N., 73°2	25'18" O.)		
22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31	Brochets	mêmes que la zone		
mars 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
Lac Germain (47	7°26'54" N., 72°	54'05" O.)		
Mêmes que la zone		5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
Lac Grand lac L	ong (46°32'28"	N., 72°57'01" O.)		
Mêmes que la zone		0 gardé	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone		

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
Lac Lagon (47°2	27'46" N., 72°55'	'06" O.)		
Mêmes que la zone		5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
Lac Lamarre (S	hawinigan) (46°	41'13" N., 72°47'26	5" O.)	
22 avril 2022 au 11 septembre 2022		10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
mais 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Larose (canton Belleau) (46°36'16" N., 73°04'00" O.)

1er avril 2022 au 31 mars 2023	Omble Chevalier	Pêche interdite	
1er juillet 2022 au 11 septembre 2022	Autres espèces	mêmes que la zone	

Lac Méduse (46°47'19" N., 72°44'08" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31	Brochets	mêmes que la zone		
mars 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Mékinac (47°03'43" N., 72°40'39" O.)

<u> </u>	00 10 111, 72			
22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31	Brochets	mêmes que la zone		
mars 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	

15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone	

Lac Saint-Alexis (46°28'07" N., 73°08'47" O.)

Lac Gaint-Alexis (40 20 07 N., 73 00 47 O.)				
22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
15 juin 2022 au 11 septembre 2022	Achigans	mêmes que la zone		
1er décembre 2022	Achigans	mêmes que la zone		
au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Saint-Laurent (canton Chavigny) (46°57'00" N., 72°23'57" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31	Brochets	mêmes que la zone		
mars 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	

15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone	
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone	

Lac Touladi - (47°45'06" N., 73°01'58" O.)

1er juillet 2022 au 11 septembre 2022	Touladi, Moulac et Lacmou		Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Touridi (47°41'04" N., 73°59'24" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, Moulac et Lacmou		Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Traverse (Sainte-Thècle) - (46°50'53" N., 72°32'02" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31	Brochets	mêmes que la zone		
mars 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		

20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
Lac Triangle (47	7°26'25" N 72°5	56'28" O.)		
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)			
	Autres espèces	mêmes que la zone		
Lac Vlimoux (Sa	aint-Poch-do-Mé	ékinac) - (46°50'41" N	N 72°41'43" ∩ \	
21 mai 2022 au 5 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-enciel)	, , <u>, , , , , , , , , , , , , , , , , </u>	N., 72 41 43 O.)	
	Autres espèces	mêmes que la zone		
Réserve Fauniq	ue du Saint-Ma	urice		
13 mai 2022 au 5 septembre 2022	Kokani	2	Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Ouananiche	2	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
	Autres espèces	même que la zone		
20 mai 2022 au 5 septembre 2022	Brochets	3 en tout		
Réserve Fauniq	ue Mastigouche	9		
13 mai 2022 au 5 septembre 2022	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Ouananiche	2	Pêche à la ligne seulement	

13 mai 2022 au 5 septembre 2022	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2022 au 5 septembre 2022	Achigans	6 en tout		

Rivière aux Brochets - entre son embouchure et le lac Chat.

1er avril 2022 au 31	Toutes les espèces	Pêche interdite	
mars 2023			

Rivière Bostonnais - entre son embouchure et le pont de la route 155.

Kiviere Bostoni	iais - entre son	emboucnure et le po	nii de la route 155	•
22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31	Brochets	mêmes que la zone		
mars 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		

Rivière du Milieu - entre la ligne d'énergie électrique et l'émissaire du lac Peton.

1er avril 2022 au 31	Toutes les espèces	Pêche interdite	

Rivière Sacacomie - entre son embouchure dans le lac Saint-Alexis et le vieux barrage de la scierie Charbonneau situé à 1,75 km.

1er avril 2022 au 31	Toutes les espèces	Pêche interdite	
mars 2023			

Rivière Saint-Maurice - - La rivière incluant le réservoir Blanc et la rivière Flamand

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31	Brochets	mêmes que la zone		
mars 2023	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		

Zec Borgia

7 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
7 mai 2022 au 30	Perchaude	50		
octobre 2022	Autres espèces	même que la zone		
20 mai 2022 au 30 octobre 2022	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec Chapeau-de-Paille

20 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Ouananiche		Pêche à la ligne seulement	

20 mai 2022 au 11 septembre 2022	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 30	Brochets	6 en tout		
novembre 2022	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Achigans	6 en tout		
17 juin 2022 au 11 septembre 2022	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec de la Bessonne

1er avril 2022 au 31 mars 2023	Omble Chevalier	Pêche interdite			
14 mai 2022 au 11 septembre 2022	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement		
	Omble de Fontaine	10 en tout			
	Perchaude	50			
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone			
	Autres espèces	même que la zone			
15 juin 2022 au 11 septembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout	Pêche à la ligne seulement		

Zec Frémont

20 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc -en-ciel)	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 30	Brochets	6 en tout		
octobre 2022	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2022 au 30 octobre 2022	Achigans	6 en tout		

Zec Gros-Brochet

20 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
20 mai 2022 au 30	Brochets	6 en tout		
octobre 2022	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
1er juin 2022 au 11 septembre 2022	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec Jeannotte

13 mai 2022 au 11 septembre 2022	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2022 au 11 septembre 2022	Achigans	6 en tout		

Zec Kiskissink

7 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone		
20 mai 2022 au 18 septembre 2022	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec La Croche

6 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
10 juin 2022 au 11	Brochets	3 en tout		
septembre 2022	Doré Jaune et Doré Noir	3 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec Menokeosawin

21 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
21 mai 2022 au 30	Brochets	3 en tout		
octobre 2022	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		

Zec Tawachiche

	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2022 au 11 septembre 2022	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec Wessonneau

200 Woodonnoad				
13 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone		
20 mai 2022 au 11 septembre 2022	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	